Bulletin Communal

Eté 2017 n°49

Vains s'est parée pour l'été

pour notre plus grand plaisir

M erci aux agents pour leur travail

Le mot du Maire

AGENDA 2017

8 au 16 juillet St Léon'art expositions dans le village.

26 juillet concert au Prieuré à 19 h.

5 août Jazz en baie à l'écomusée à 12 h.

Début septembre reprise des activités :

- des Aînés Vainquais

- du CLAV

10 septembre Fête de la Baie et de la pêche.

16 septembre journée rugby .

17 septembre journée du patrimoine.

11 novembre commémoration armistice de la première guerre mondiale.

15 décembre Noël pour les enfants de la commune .

Voici le nouveau numéro de votre bulletin communal. L'occasion de vous présenter les rendez vous qui vont ponctuer la vie de la commune pour les six prochains mois.

Des animations culturelles pour l'été avec l'exposition « Saint Léon'Art » qui se déroulera début juillet, puis dans le cadre du festival « les moments musicaux » un concert sera proposé au Prieuré. Enfin, dans le cadre du festival Jazz en Baie, les six musiciens du groupe NÂTAH qui viendront nous faire découvrir les horizons de la musique bretonne.

La fête de la baie sera une occasion de plus pour nous retrouver le 10 septembre, une date qui coïncide également avec une animation organisée par l'écomusée.

Quelques travaux :

- A l'église, c'est l'ensemble de l'installation électrique qui sera rénovée pour la sécurité de tous, nous profiterons également de l'occasion pour rénover la sonorisation.
- Route des Granges : nous avons postulé au fond d'intervention rural (FIR) mis en place par le Conseil Départemental. Si notre dossier est retenu nous pourrons lancer le marché de maitrise d'œuvre dès la fin d'année 2017.
- Accessibilité : nous poursuivrons la mise en place du projet pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Route des salines : un dossier qui nous préoccupe depuis 2013. Nous savons depuis plusieurs années que la route des salines (Le Grand Port) ferait l'objet d'un raccordement au réseau d'assainissement. Ces travaux seront l'occasion de refaire le réseau d'adduction d'eau puis la voirie. C'est un chantier très important qui nécessitera d'avoir recours à l'emprunt.

Du côté de l'école publique, la semaine à 4 jours pourrait faire son retour dès la rentrée 2017.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre journal, riche de toutes les activités organisées sur notre commune.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, un bel été 2017

L'essentiel du conseil municipal,

Depuis janvier dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

En janvier nous avons eu l'occasion de faire le point sur la vitesse des automobiles sur la route qui contourne le Grouin du sud. C'est un site exceptionnel qui reçoit d'année en année de plus en plus de visiteurs qui déambulent pour profiter de ce panorama exceptionnel qui leur est offert. Il nous est apparu nécessaire, compte tenu de ce constat, de limiter la vitesse à 50 km/h dans les deux sens de circulation.

Afin de permettre à chacun de partager à nouveau cet été un moment de convivialité en musique, nous avons reconduit notre partenariat avec deux festivals qui se déroulent sur notre territoire afin de leur permettre d'organiser un concert sur notre commune. Ainsi, il a été attribué 1 200 euros à l'association qui organise Jazz en baie et 150 euros pour les « Moments Musicaux ».

La sécurité de l'école a été évoquée. Ainsi, dès cet été, nous procéderons à la mise en place d'une surélévation en grillage du mur de clôture actuel afin de limiter le risque intrusion.

En mars, le budget a été présenté. (il fait l'objet d'une présentation spécifique pages suivante). Les taux d'imposition ont été votés en tenant compte des instructions de la communauté d'agglomération qui devait augmenter ses taux. Le choix a été de se rapprocher le plus près possible de la neutralité fiscale. Vous constaterez donc prochainement une hausse des taux de la communauté d'agglomération et une diminution des taux communaux pour compenser l'augmentation du taux communautaire.

Il a aussi été question des investissements à prévoir parmi ceux-ci, deux opérations de mise en sécurité de notre approvisionnement en eau pour le budget de l'eau mais aussi pour le budget communal :

- Création de logements dans le bâtiment de la route des Granges. C'est un projet qui a déjà été évoqué, mais qui n'avait pu être mis en œuvre faute de financement adapté. Les possibilités de financement ont évolué, notre projet aussi ce qui nous permet d'envisager une mise en œuvre rapide. Ce projet reste suspendu à l'obtention des subventions attendues.
- Poursuite des travaux concernant la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public
- Route des salines sous réserve de la réalisation par la communauté d'agglomération de l'assainissement.

En mai, les subventions aux associations ont été abordées, ainsi 1 670 euros seront distribués aux associations.

Par ailleurs, les élus ont répondu favorablement au projet présenté par M BARCLAYS habitant le hameau de Saint Léonard, qui consiste à mettre en place une activité de commerce

L'essentiel du conseil municipal

ambulante auprès de l'écomusée.

Pour répondre à l'accroissement du travail généré par l'arrivée des beaux jours et de réaliser en même temps une opération de réinsertion, la collectivité s'est engagée dans la création d'un emploi aidé CAE—CUI. Ce nouvel agent sera encadré par M Tetrel et M Gaucher.

En juin, la gestion du domaine privé communal a été abordée. Ainsi par l'intermédiaire de la SAFER, la commune pourra percevoir une indemnité du terrain acquis dans la perspective du développement d'un camping communautaire. Cette convention SAFER permettra également à la commune d'être informée des changement de propriétaire qui interviennent sur son territoire.

Une bonne occasion pour réaffirmer auprès de l'agglomération Mont Saint Michel Normandie la volonté des élus de Vains de voir se réaliser le projet de camping. Un projet qui a connu sa première action concrète en novembre 2006.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

Enfin, la communauté d'agglomération a utilisé son droit de préemption pour acquérir la propriété Cassin située route des salines. L'objectif est d'y développer un projet touristique qui prendrait appui sur une halte randonneurs mais dont les contours restent à affiner.

Un groupe de travail sera mis en place prochainement afin d'étudier les différents projets à développer, marché du terroir, gîte de groupe à destination des scolaires et des randonneurs ....

Dans un premier temps, une halte pour randonneurs devrait être mise en service très rapidement pour proposer un abri aux nombreux randonneurs qui fréquentent notre commune.

Règlement du service de l'eau concernant les installations privées.

Si vous disposez de canalisations alimentées par de l'eau ne provenant pas de la distribution publique (puits, irrigation, eau de pluie), vous devez en avertir la collectivité (Article R2224-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; Décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008). Toute communication entre ces canalisations et celles de la distribution publique est formellement interdite (Article R 1321-57 du Code de la Santé Publique)

Suivant la nature et l'importance des risques de retour d'eau vers le réseau public, le distributeur peut demander au propriétaire ou à la copropriété d'installer à ses frais un dispositif de dis connexion anti-retour d'eau. Cette installation serait complémentaire du "clapet anti-retour" qui fait **obligatoirement** partie de votre branchement.

LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

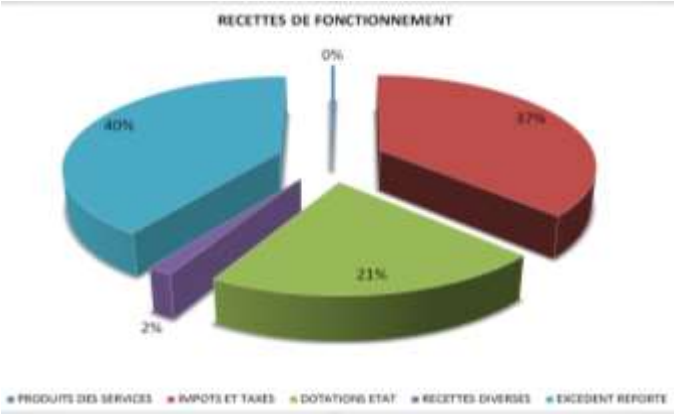

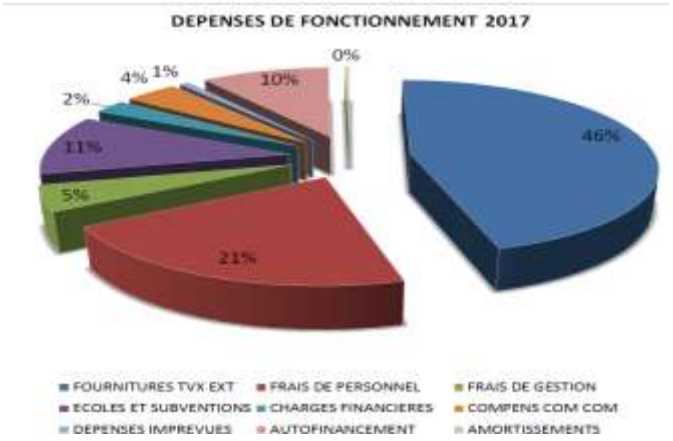

Vous trouverez ci-après une présentation succincte du budget primitif de la commune voté par vos élus. Le mot d'ordre qui a prévalu à cet exercice est la prudence compte tenu des incertitudes politiques.

LES RECETTES

Le poste produit des services (chap 70) est en net recul en raison de la diminution des opérations de remboursement du SIVS vers la commune à **2 100** euros.

Le poste impôts et taxes reste à peu près stable puisque nous serons globalement cette année au niveau de l'année 2012 à **246 000** euros

Les dotations de l'Etat continuent leur baisse, Ce chapitre devrait atteindre **142 000** euros cette année, alors même qu'il était de **188 705** euros en 2012. Des recettes en moins qu'il faut compenser par une diminution des charges si l'on ne veut pas recourir à l'augmentation des impôts. Mais au bout d'un certain temps, cela relèvera davantage de la magie que de faits de gestion.

L'excèdent reporté de **270 004** euros représente les fonds disponibles pour l'investissement. Une petite réserve qui sera bien utile pour financer les travaux engendrés par le passage de l'assainissement route des salines qui nécessitera de refaire le réseau d'eau et la voirie.

LES DEPENSES

La commune a présenté cette année un budget de **670 904.48** euros, les principales variations sont constatées sur le chapitre 11 des travaux extérieurs qui augmente et passe à **305 000** euros. Dans un contexte particulièrement instable vos élus ont préféré faire preuve de prudence et n'ont pas transféré les excédents cumulés dans le budget investissement, sachant que cette opération peut être réalisée à tout moment, alors que l'inverse est impossible. Ainsi près de **220 000** euros sont en attente d'affectation sur un ou plusieurs investissements sur lesquels nous travaillons et qui vous ont été présentés dans les pages précédentes.

Le poste frais de personnel progresse légèrement de 2 % à **141 900** euros

Pour une meilleure lecture le chapitre 65 est divisé en deux catégories:

les frais de gestion qui ont diminué de 46% car l'imputation du service incendie est retournée dans l'attribution de compensation due à la communauté d'agglomération. Sans cette modification le poste serait resté stable à **105 200** euros.

les frais de participation aux écoles qui ont diminué de 22% à **70 000** euros. Le résultat du travail mené en étroite collaboration avec le syndicat scolaire et l'école St Michel.

L'attribution de compensation est modifiée suite à l'application du principe de neutralité fiscale et sur la reprise du service incendie par la communauté d'agglomération. C'est sur ce compte que transit les échanges financiers entre l'agglomération et la commune.

L'autofinancement diminue sous sa forme de traduction comptable à **66 496** euros puisque les réserves ont été prudemment intégrées aux chapitre 11

Infos pratiques

Nouveaux horaires d'ouvertures de la mairie au public

Lundi de 17 à 19 h permanence des élus

Mardi et vendredi de 9 h à 11 h

Mercredi de 14 h à 16 h

En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous avec la secrétaire ou les élus qui restent à votre disposition

Madame Marie **LAGAND DURET**

tél :02.33.70.81.42

Courriel : **mairiedevains@wanadoo.fr**

http://www.vains.fr/

Déchetterie de SAINT OVIN

HIVER horaires de novembre à mars.
Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 à 12 h 30 et 14 à 17 h 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 17 h 30

Déchetterie de St JEAN DE LA HAIZE

HIVER horaires de novembre à mars.
Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mercredi , jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi : de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h.

de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

Les cartes

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

un abonnement annuel de 10€ est nécessaire pour accéder au court de tennis

S'adresser au Relais Vainquais pour l'abonnement et les réservations.
La remise des clés se fait pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél :02.33.58.24.36

Sans abonnement et pour les personnes hors commune, le tarif est de 4€ l'heure.

Le lundi, jour de fermeture, la mairie assure la remise des clés

Vente d'herbe 2018

L'herbe du terrain communal de Vains est à vendre à l'année civile. Le champs doit être libéré au moment des rencontres : rugby, courses hippiques et pour, le cas échéant, la fête de la Baie. Les personnes intéressées doivent adresser **une proposition d'achat écrite, en mairie au plus tard le 30 novembre.** Les candidatures des ex-

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Dès la découverte du nid :

1. Le signaler à la mairie. Elle vous communiquera le numéro de la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche. FDGON.
2. Vous prendrez contact et une intervention sera mise en place.

A Vains une convention a été signée avec La FDGON et l'intervention qui est facturée 120€ sera remboursée intégralement par la commune.

La prise en charge par la commune des frais de destruction est possible uniquement si c'est la FDGON qui intervint
(Délibération du conseil municipal du 17 octobre 2016).

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques sur la commune, il est souhaitable que les nids soient détruits. Nous comptons sur vous pour les signaler en mairie dés que vous constatez

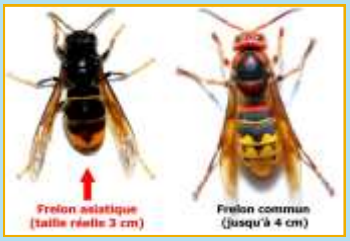

Etat civil

NAISSANCES à AVRANCHES

- Leïla **CAHAGNES - BLOUIN** 5 janvier
- Pauline **BLOSSE** 19 avril
- .Adela **MOULLEC** 31 mai

DÉCÈS

- Yvette **LETELLIER** née **GERMAIN** 24 janvier à AVRANCHES
- Maria **LETELLIER** née **VILLALARD** 27 janvier à AVRANCHES
- Eugénie **JUGAN** née **LEONARD** 25 février à
- Anna **LORIN** née **SORTAIS** 25 mars à St MARTIN des CHAMPS
- Ernest **VAUDOIT** 17 mars à VAINS
- Claude **JAMES** 2 avril à AVRANCHES
- Jacqueline **VAUDOIT** née **ROMEUF** le 29 avril à St MARTIN des CHAMPS
- Henri **ALIX** le 26 mai à St OUEN la ROUERIE 35
- Emmanuel **LETELLIER** le 27 mai à AVRANCHES
- Patrick **CLEMENT** le 11 juin à CAEN

Patrick nous a quitté

Patrick CLEMENT vient de nous quitter le 11 juin dernier. Il était entré en 2001 au conseil municipal élu au coté de René MOREL pour un mandat d'une durée exceptionnelle de 7 ans .

En 2008 il est devenu adjoint et a naturellement pris en charge la commission travaux afin de suivre les réalisations sur la commune. S'il était nécessaire il assurait gracieusement le suivi sécurité des chantiers.

En 2014 lorsque René n'a pas souhaité se représenter, Patrick a accepté de conserver ce poste d'adjoint auprès d'Olivier DEVILLE.

Chaque lundi, Patrick arrivait un peu avant 17 h pour faire le point avec Daniel et Raymond sur les travaux à entreprendre. Ensuite il était fidèle au rendez-vous avec les vainquais lors de la permanence des élus. Ces compétences professionnelles mises au service de la collectivité étaient précieuses.

Pendant les moments passés en mairie nous avons eu tout loisir d'apprécier son humour et sa joie de vivre.

Depuis novembre dernier l'absence de Patrick nous a amenés à constater la place qu'il prenait parmi nous, mais aussi, la part de travail qui lui revenait.

La famille municipale est très touchée par la disparition d'un des leurs. Nos pensées vont à sa famille à qui nous souhaitons de trouver le courage né-

LES ECOLES DE VAINS

Regroupement scolaire VAINS BACILLY

Le temps fort de l'année scolaire a été **la semaine du cirque** qui a eu lieu du 13 au 17 mars.

Pendant une semaine, les classes ont été regroupées sur un seul site pour s'initier à différentes disciplines du cirque (fil de fer, trapèze, jonglage, acrobaties, …) avec les intervenants de la compagnie du gros nez rouge.

Pendant cette semaine, les élèves se sont pris en photos avec les ipad prêtés pour quelques jours par l'Education Nationale puis ont mis en ligne articles et photos sur le nouveau blog de l'école.

Ce projet a pu être mené à bien grâce à l'Association de Parents d'élèves qui a offert cette semaine aux élèves et aux parents bénévoles qui ont participé à l'installation du chapiteau.

Le vendredi soir, les classes ont présenté différents numéros aux familles.

En mai, les 4 classes sont allées voter à la bibliothèque de Bacilly pour élire leur livre préféré de la sélection du prix littéraire des incorruptibles. Après l'étude de 5 livres en classe, les élèves participent au vote national qui a lieu dans les bibliothèques partenaires du prix.

En juin dernière sortie de l'année pour les classes :

- le musée d'art moderne Richard Anacréon de Granville pour les élèves de maternelle et GS/CP
- la ferme des cara-meuh de Vains pour les CE1/2 et CM1/2.

L'année scolaire s'achèvera le vendredi 7 juillet .

La reprise aura lieu le lundi 4 septembre.

Bonnes vacances

L'équipe enseignante

A.P.E. Association des Parents d'Elèves de s écoles de BACILLY et VAINS

Cette année a été marquée par le financement de la classe cirque du 13 au 17 mars. L'APE remercie les parents qui sont venus nombreux au montage et au démontage du chapiteau et la mairie de Bacilly pour sa subvention exceptionnelle.

Les parents d'élèves montent le chapiteau.

Pour financer cette opération nous avons organisé plusieurs actions :

- la vente de galettes en janvier
- la vente de DVD du spectacle de cirque des enfants
- la vente de paniers gourmands en mai

La participation à toutes ces actions

Les enfants présentent une chorégraphie lors du spectacle de fin de la semaine sur le cirque.

Samedi 24 juin, l'APE a organisé une fête de fin d'année sous la forme d'un dîner – concert à la salle des fêtes de Bacilly. C'est une occasion pour les parents de participer et de donner à leurs enfants le plaisir de se retrouver. L'APE compte vous y voir nombreux.

L'A.P.E. vous souhaite à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous dés la rentrée de septembre 2017

Ecole Saint Michel

Participation au concours intercommunalités

Sous l'initiative de la nouvelle Communauté d'agglomération « Normandie Mont-Saint-Michel », les élèves de l'école Saint Michel ont participé au concours intitulé « Mon territoire m'inspire » en effectuant des œuvres individuelles et collectives qui étaient largement représentées par le Mont Saint Michel.

3 élèves de l'école St Michel se sont vus remettre un prix :
Théo Mélaert, Leïlla Hermaize et Juliette Lechartier.

Bravo aux artistes !

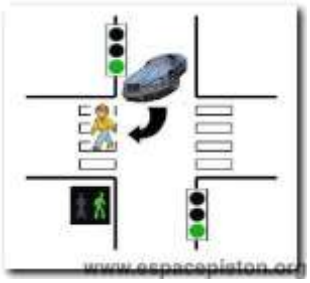

Sécurité piéton

En collaboration avec la gendarmerie d'Avranches, une intervenante est venue initier les élèves au danger de la route le vendredi 5 mai. Un permis piéton leur a été attribué le 12 juin.

Rallye-lecture et sportif : 8 juin

Dans le cadre des nouveaux programmes, les élèves de CM1/ CM2 sont invités à participer à une journée sportive et culturelle avec le collège Notre Dame de la Providence d'Avranches ainsi que l'école Les Saints Pères à Ducey et

Sortie scolaire

Lundi 26 juin, les élèves de l'école Saint Michel sont allés à la ferme musicale à Angoville sur Ay s'initier aux différents instruments de musique. Pour le plus grand plaisir de nos oreilles et qu'ils ont eu à cœur de présenter à notre spectacle de fin d'année vendredi 30 juin à la salle des fêtes de Sartilly auquel tous les Vainquais étaient conviés.

BONNES VACANCES !

A.P.E.L Association des Parents d'élèves de l'école Sait Michel

En 2017, en plus des projets habituels, nous avons lancé une action « vente de brioches ».

Les bénéfices de ces opérations ont permis de financer partiellement une sortie au cirque, une sortie cinéma pour Noël, des fabrications de gâteaux pour la semaine du goût, la participation à une chorale inter-écoles, une visite de l'écomusée, de la ferme des Cara'meuh, et une sortie à la ferme musicale d'Angoville sur Ay.

L'APEL a également financé l'achat de jeux éducatifs et de nouveaux équipements sportifs.

La semaine du goût à l'école,

Pour la 4ème année consécutive, l'APEL a reconduit sa Fête du Printemps sous un magnifique soleil, un rendez-vous plébiscité par l'école et le public. Les nouveautés de cette année : nous avons accueilli un fabricant amateur de jeux en bois dont la diversité et l'originalité des jeux ont beaucoup plu, le jeu « ballon péteur », des stands de ventes de cafés et thés de qualité, de soins de beauté, de produits Pure, et une fleuriste ambulante qui nous a fait découvrir l'art floral.

L'APEL et les 40 enfants de l'école remercient particulièrement les professionnels qui nous offrent des lots, participent à notre tombola et diffusent nos affiches. Fidèle, chaque année, merci aux amis de l'école (les bonnes crêpes, le camion…), ainsi qu'à tous les participants. Merci également au comité des fêtes pour son don à l'occasion

Fête du printemps à Vains, le 14 mai 2017 :

C'est l'heure des vacances bien méritées pour les enfants et l'APEL. Rendez-vous l'an prochain, des places seront vacantes au sein du bureau de l'APEL à la rentrée, nous avons besoin de vous !
Bon été – Le bureau

Du côté de la Maison Familiale

L'année scolaire s'achève, et les activités menées avec les élèves auront été riches. Notamment, **l'orientation** est un enjeu important : c'est dans ce contexte que les élèves de 3ème ont visité le Point Informations Jeunesse d'Avranches et ont participé au Forum des Métiers Carrières 2000 de Cherbourg. Selon les projets de chacun, des établissements sont également venus présenter leurs formations (la MFR de Mortain, l'IFORM…). Les Terminales SAPAT (*Services Aux Personnes et Aux Territoires*) ont bénéficié de l'expérience d'anciennes élèves venues témoigner de leur parcours (métiers d'ATSEM, Assistante Sociale,…).

« **Prévention** » et « **éveil à la culture du monde** » sont des fils conducteurs sur l'ensemble des formations. Entre autres, les 4èmes ont découvert la caserne des pompiers d'Avranches et une bergerie (dans le cadre d'un module sur les animaux). Les 3èmes auront apprécié les saveurs de la fromagerie Réo à Lessay. En termes de sensibilisation, ils auront été marqués par le message de M. Rivière de la Prévention Routière ainsi que la l'Association ADOT (sur le don d'organes). De plus, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, le Major Gandon de la Gendarmerie a échangé avec les jeunes sur les dangers d'internet. Chez les 2ndes SAPAT, M. Rebours est intervenu en tant que pompier pour prévenir des accidents domestiques. Mme Baurens, du planning familial, est intervenue dans la quasi-totalité des groupes pour les amener à être prudents lorsqu'il est question de sexualité et de rapport à l'autre. Par ailleurs, les élèves de 1ère SAPAT, CGEA, et les Terminales se sont rendus au théâtre d'Avranches pour assister à la pièce « Yankov » : l'histoire d'un petit garçon ayant survécu à un camp de concentration, *obligé de réapprendre à vivre*…

Pour se préparer au mieux aux examens, de nouveaux modules ont pris place dans la formation des 3èmes, leur demandant de prendre part à des projets qui seront présentés sous la forme d'un oral au DNB. Certains ont alors participé à la collecte des Restos du Cœur, alors que d'autres (dans un module sur les matériaux) ont construit un abri à oiseaux. La formation Bac Pro Services aux Personnes amène les jeunes à se positionner sur leur territoire, notamment dans le cadre du tourisme : les 1ères ont alors découvert le fonctionnement du Scriptorial d'Avranches ainsi que l'Ecomusée de Vains-St Leonard.

Voyage d'études : les 1ères ont tout récemment passé quelques jours à Jersey. Au programme, découverte de l'île en vélo, le War Tunnel, participation à la fête nationale…

Les 2ndes équins et SAPAT ont

Les élèves de premières ont découvert Jersey

Les élèves de secondes ont visité Paris ;

ils ont été accueillis au SENAT par M. BIZET notre sénateur.

La rentrée 2017 sera marquée par **l'inauguration des nouveaux locaux**, avec un internat permettant d'accueillir tous les élèves sur le site de Vains, un nouveau self et une salle socio-culturelle !

COMITE DES FETES DE VAINS

ASSEMBLEE GENERALE

Le 20 janvier le comité des fêtes a présenté le bilan de l'année passée et à venir.

Deux mascarets (BRAVO d'admiration pour le stand crêpes animé par les membres du club des Ainés et du CLAV).

Fête de la Baie, nouvelle édition qui a retrouvé son lieu de prédilection à St Léonard. Succès du au choix de la date du 11 septembre, du temps exceptionnel, de la participation des nombreux bénévoles, du partenariat de l'écomusée de Vains-Saint Léonard et de la campagne de communication.

Bilan financier positif qui permet comme pour les années précédentes de doter les différentes associations de la commune d'une subvention pour un montant global de 1440 euros.

L'élection du nouveau bureau se déroule après l'annonce d'Eric BAZIN de se retirer après 30 ans de présence et de bénévolat auprès du Comité des Fêtes (l'assemblée le remercie vivement pour ses bons et loyaux services). et au désistement de Jason LEFRANC pour convenance personnelle. Deux personnes se manifestent afin de rejoindre le bureau du Comité des Fêtes, il s'agit d'Alexis GAVARD et Nicolas VADAINE. Trois membres qui constituent le tiers sortant : Cécile LECHARTIER, Nicolas CAHAGNE et Chantal THEAULT souhaitent poursuivre leur mission au sein du Comité des Fêtes. Réélection des sortants, un nouveau bureau est constitué avec les jeunes et nouveaux promus plein d'enthousiasme, ambition néo-

SOIREE DANSANTE DES BENEVOLES

Soirée exceptionnelle à la salle communale de MARCEY LES GREVES en présence de très nombreux bénévoles, de leur famille et amis. Ambiance et convivialité sont les ingrédients de la réussite de cette soirée commencée par les souhaits de l'assemblée de bon anniversaire et de remerciement pour son bénévolat à Madeleine LECHARTIER. Tombola gratuite par tirage au sort (poissons rouge et pour les plus chanceux 4 voyages à CHAUSEY offert par l' armement JOLIE FRANCE). Le bilan financier est négatif mais quel bonheur de pouvoir récompenser nos

FÊTE DU MASCARET

Sous un beau temps estival, le passage de la vague organisée le samedi 27 mai au Grouin du Sud restera dans les esprits. Une fête merveilleuse qui a dépassé tous les espoirs des membres et bénévoles du Comité des Fêtes. En moins d'une heure, crêpes, grillades et sandwiches ont été arrachés par l'imposante foule présente sur le site aménagé avec le précieux concours d'André

LEFRANC. Pendant ce temps le groupe "SUPERDOPE" ne se lassait pas de régaler le public de ses reprises de la chanson française. Bonne humeur, patience sont les maître mots de réussite dans le cadre idyllique de la Baie du Mont St Michel au Grouin du Sud.

Mention spéciale à Guillaume et son équipe pour la com-

REMERCIEMENTS

Aux membres du Comité des Fêtes, à Félicien DUBOURG pour la confection et réalisation d'un NOUVEAU GRILL. Au Crédit Agricole d'Avranches pour son partenariat, à M Le Maire et son conseil, au C.L.A.V., à l'amicale des ainés , à Sylvie et André Lefranc pour la logistique et terrain, à la ferme Carameuh, à Geoffrey et Noémie Leduc, prêt d'un camion, à Claudine David et Pierre Lemaître, prêt de la remorque frigo, à Philippe Barbé, prêt du groupe, à la M. F. R. prêt d'une camionnette frigo, à Jean Claude, Jacques, Victor, Sébastien, Simon, Félicien, Daniel, Raymond, aux frères Beauchet, la mère de Clémence et beaucoup d'autre bénévoles non mentionnés mais pas oubliés.

EVENEMENTS ET RENDEZ-VOUS 2017 :

- 5 août 2017 : **Collaboration à la manifestation « Jazz en baie »,** à l'Ecomusée de Vains-Saint Léonard en organisant la restauration.
- 10 septembre 2017 : **Fête de la baie** en partenariat avec l'écomusée de Vains-Saint Léonard. Animations toute la journée. Apéro-concert soirée.

Amicale des Ainés Vainquais

Avant de vous souhaiter de bonnes vacances d'été, nous allons dresser un bilan de nos dernières activités.

Temps fort, notre Assemblée Générale de début janvier qui a réuni une soixantaine d'adhérents avec qui nous avons partagé la Galette des Rois.

Nos repas (printemps et été) qui attirent 80 personnes.

Notre concours de belote du 15 mars. Nos sorties :
trente six personnes se sont déplacées au spectacle « Les Triolettes »en mars à Villedieu, vingt six personnes ont assisté au spectacle« Violettes Impériales »au mois d'avril à St James, cinquante personnes se sont inscrites au voyage« L'Echappée Belle en train vapeur dans le Perche » au mois de juin.

Une partie du groupe qui a participé à l'atelier mémoire.

Des sorties « détente » dans notre commune aux alentours de St Léonard, un pique-nique dans la forêt de Villecartier le mardi 27 juin.

Mais aussi « un atelier mémoire » qui a réunit 33 personnes sur quatre demi-journées (très bonne participation de nos adhérents), « une opération tranquillité seniors et reflexes au quotidien »qui a été suivi par 40 personnes.

Six membres de notre bureau participent à un stage de découverte de l'informatique quatre demi-journées du mois de mai, bel investissement de notre bureau !

Notre amicale compte 113 adhérents. Cotisation annuelle est de 12 €.

Nos activités traditionnelles (jeux de cartes, de société, goûter…). Chaque 1er et 3ème mercredi du mois. Une moyenne de 20 à 25 personnes se retrouve à la Grange des Dîmes.

Nous remercions la commune pour sa subvention et pour la mise à disposition de la Grange des Dîmes et de la salle des mariages. De même, nous remercions le Comité des Fêtes pour sa participation financière.

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos adhérents avec le décès de Mme Maria LETEILLIER et le décès de Mr Ernest VAUDOIT. Nos très sincères condoléances à leur famille.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances et de venir nous rejoindre début septembre.

A très bientôt et bonnes vacances.
Le Président Les membres du bureau
René Morel

début septembre.

- Une sortie découverte de la Ferme Cara-Meuh et de l'Ecomusée de la Baie est prévue le jeudi 28 septembre;

Sortie de 45 personnes du club en pays Sarthois. Visite de l'abbaye de Tuffé, voyage en train et jardin potager du Château de Bonnétable

Le C.L.A.V. Club de Loisirs et d'Animations Vainquais

Marie-Paule MORAZIN a quitté la présidence

Elle a passé 38 ans comme membre active du C.L.A.V, elle en était depuis 2010 l'active Présidente.

Après 7 années à diriger notre Club, elle a souhaité passer la main.

A l'issu de notre assemblée générale nous avons tenu à la remercier pour son dévouement et sa disponibilité autour d'un verre de l'amitié.

Le bureau a élu comme :

- présidente Marie-Jo **MANNEHEUT**
- vice présidente Nado **MONTAIGNE**
- trésorière Muriel **BLANCHARD**
- secrétaire Gislaine **BAZIN**

Nos activités.

la CALLIGRAPHIE
le lundi soir à 20 H 30

les RANDONNEES PEDESTRES
tous les 15 jours le mardi après midi à 13 h 30 place de l'église

la GYMNASTIQUE et **le FITNESS** le mardi soir à 19 h 15 et 20 h 30

la DETENTE FLORALE
le 2ème mercredi du mois à 14 h 30

le SCRAPBOOKNG
le vendredi 1 fois par

Les membres du bureau du C.L.A.V

Avec les vacances nos activités se mettent en veille, elles reprendront en septembre.

Les dates paraîtront dans la presse ainsi qu'un affichage à la Granges des Dîmes fin août.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le :
Marie Jo au 02 33 70 81 03
ou Nado au 02 33 70 84 98.

Comme les autres années nous avons participé au mascaret du 27 mai organisé par le comité des fêtes, merci à tous nos bénévoles pour leur participation.

Les membres du CLAV tiennent aussi à remercier la générosité, du comité des fêtes qui nous a remis un chèque lors de son assemblée générale.

Nous remercions également la commune qui nous a versé une subvention et qui met à notre disposition toutes les salles nécessaires

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux et dynamiques à la rentrée.

ECOMUSEE de la Baie du Mont Saint Michel

Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard
Tél : 02 33 89 06 06 –
fax : 02 33 89 06 07
musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr
Facebook : Patrimoine et

RENDEZ-VOUS 2017 de juillet à décembre à l'Écomusée

« Les Mercredis de l'Écomusée » chaque mercredi des vacances scolaires

L'Écomusée vous propose une journée au cours de laquelle vous pourrez observer le milieu naturel des prés-salés, visiter les expositions sur les thèmes de la nature, des hommes et des paysages de la Baie, puis assister à une démonstration de la fabrication du sel de l'Avranchin.

Sur les traces des sauniers

Mercredis 19 juillet et 9 août à partir de 16h
Poursuivez votre journée en longeant le GR, accompagnés d'un animateur, et partez à la rencontre de l'histoire locale et

des paysages de la Baie qui gardent les traces de ce passé salé.

Balade commentée, découverte de la pointe du Grouin du Sud

Mardi 25 juillet et
vendredi 11 août, 10h

Des prés-salés aux digues des salines de Vains, des haies bocagères jusqu'à la pointe du Grouin du Sud, flânez sur ce parcours entre terre et

ÉVÉNEMENTIELS 2017

Fête de la pêche à pied. 2ème édition

Dimanche 10 septembre, 10h à 18h
Venez découvrir, le temps d'une journée, la pêche à pied traditionnelle en baie du Mont Saint-Michel. Au programme, pour tous : animations, sortie découverte de pêche traditionnelle aux tésures, présentation de matériel de pêche, vannerie en lien avec la pêche à pied, stands de produits de la mer et des associations de mise en valeur de la pêche à pied.
Restauration à la Fête de la Baie organisée par le Comité des fêtes de Vains.

Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Visite libre du musée.
Visite commentée « La Naissance de la Baie », le samedi et le dimanche à 14h30 et 16h : découvrez

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes

Horaires d'ouverture
Juillet et août, tous les jours de 10h à 19h
Septembre, tous les jours de 10h à 18h
Vacances d'automne, tous les jours de 14 heures à 18 heures

EXPOSITION 2017

- « Les cartes de la baie du Mont Saint-Michel. Un espace en mouvement »
- Du 1er juillet au 30 septembre et vacances d'automne.

Rugby club de Vains

Le Rugby Club de l'Avranchin à connu une saison 2016-2017 très riche.

En effet, le 22 Avril à eu lieu un match entre les cadets de l'entente Rugby Sud Manche (Vains-Mortain-Saint Martin des Champs) et leurs homologues de Nailsea and Backwell RFC, un club anglais de la région de Bristol. Le match a tenu toutes ses promesses, avec de l'engagement et du beau jeu. Nos amis Anglais ont gagné, et nous ont proposé une revanche sur leur sol. Ils ont particulièrement apprécié notre stade du Poulet et la réception d'après match.

Le 13 mai, avait lieu un plateau avec quelques 60 enfants venus en découdre. Les U12 ont particulièrement brillé avec une belle victoire contre St Lo 14-1. Cette même équipe de St Lo qui les avait battus en début de saison, cela montre le travail réalisé et les progrès accomplis.

Le dimanche 21 mai à Flers, les U10 disputaient la finale Basse Normandie. Ils finissent 5ème après un tournoi très réussi.

La fin de saison approche et l'heure du bilan a sonné. 21 licenciés, ce qui en fait le plus petit club de Normandie, le RCA Vains va continuer à véhiculer et transmettre les valeurs du Rugby. Le club organise un après-midi découverte le 16 septembre 2017 au Stade du Poulet pour sensibiliser les enfants à notre sport.

Merci à toutes les personnes de l'ombre (Michel, Nico…) que l'on ne voit pas mais sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'a la municipalité de Vains pour son soutien sans faille. Sans oublier nos sponsors, le Crédit Agricole, la menuiserie Lecamus et

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 16 septembre pour venir découvrir notre sport.

Les Anciens Combattants

A MARCEY - les - GREVES et à VAINS ont eu lieu les cérémonies aux monuments aux morts, avec des dépôts de gerbes, appel des morts et la lecture du message du secrétaire d'état

A l'issue des cérémonies un vin d'honneur a été offert par la municipalité, à la salle des dimes, nous la remercions vivement

Un repas a été organisé par les anciens combattants de Marcey en remplacement du repas d'Avranches, annulé pour cause d'élection présidentielle. Nous y étions invités. Nous les remercions pour ce repas préparé par le traiteur BORDAIS de PONTS

Pour la collecte des bleuets de France, un grand merci pour votre générosité celle-ci nous a permis de reverser un chèque 54 euros à L'UNC de ST LO. Cette somme permet d'aider les anciens combattants dans le besoin. les 40% restant entrent dans la caisse de la section.

Nous vous donnons rendez vous pour le 11 novembre à la cérémonie du souvenir , nous vous attendons nombreux.

Le président
Raymond HUBERT

Les portes drapeaux de Vains et Marcey les Grèves accompagnent chaque cérémonie.

Saint-Léon'ART 2017 du 8 au 16 juillet

Dixième édition : « Poétique de l'Emotion »

Ancien bourg d'agriculteurs et de pêcheurs au bord de la grève, Vains-Saint-Léonard accueille les artistes, tels que, il y a mille ans, il accueillait les pèlerins au Prieuré. La présence d'artistes résidents, d'ateliers et galeries d'art ainsi que l'organisation de nombreuses expositions confèrent à ce Village Patrimoine de la Baie du Mont Saint Michel une vocation culturelle pérenne.
Saint Léon'ART est né il y a 10 ans du souhait du peintre Roland Devolder d'organiser une exposition d'art dans le bâti ancien du village. L'idée a trouvé écho auprès des artistes du village, de ses habitants et amateurs d'art. C'est avec leur soutien que la tradition d'une **exposition artistique en plusieurs espaces** durant la semaine du 14 juillet a pu être maintenue.
Pour sa dixième édition Saint Léon'ART veut donner une visibilité à des artistes qui d'habitude ne défraient pas la critique. Laurent Danchin parle de « L'art des Génies Modestes », plus connu sous les termes Art Brut, Art Singulier, Outsider Art, Art en Marge, Art Indépendant. Toutes ces formes ont en commun une émotion sincère, une originalité sans limites et une poésie du rêve.

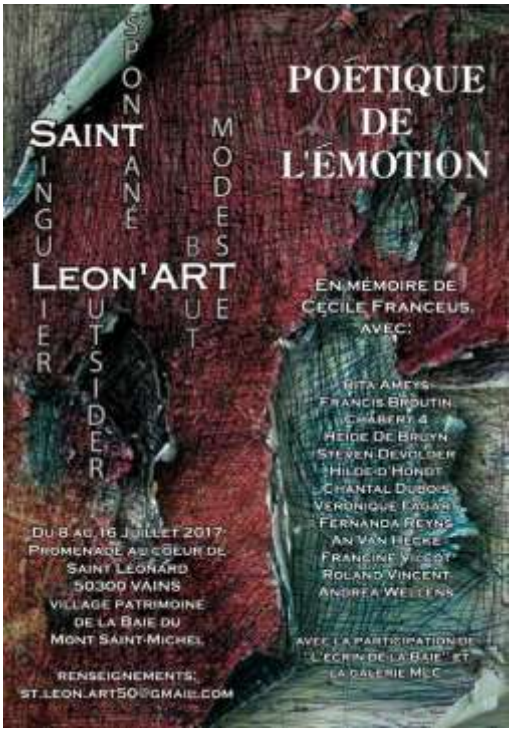

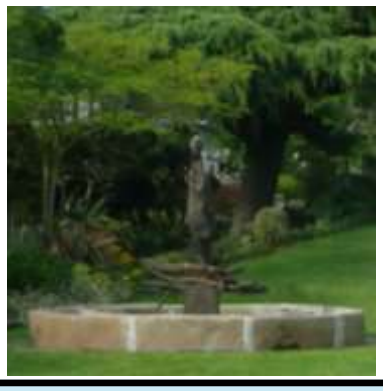

Les œuvres de ces 14 artistes expriment d'abord la beauté par laquelle une communication émotionnelle s'opère, profondément humaine et universelle: Rita Ameys, Francis Broutin, Chabert 4, Heide De Bruyn, Steven Devolder, Hilde d'Hondt, Chantal Dubois, Veronique Fagart, Cecile Franceus, Fernanda Reyns, An Van Hecke, Francine Vilcot, Roland Vincent, Andrea Wellens.

L'environnement unique, le point de vue classé du Grouin du Sud, l'Ecomusée de la Baie rendent la promenade artistique de Saint-Léonard inoubliable aux

Les animations qui sont prévues à sur la commune de Vains au hameau de Saint Léonard cet été, pour nos visiteurs, comme pour toutes les vainquaises et tous les vainquais!

8 au 16 juillet: *Saint Léon'art* **à l'Ecrin de la Baie, et divers lieux de St Léonard** (organisé par Johan et Marie-Anne Vandevivere): exposition d'art contemporain, visite gratuite.

mercredi 26 juillet: concert-buffet des *Moments Musicaux* **au Prieuré à 19 h** (organisé par l'association des Moments Musicaux et la famille De Chassey): concert de musique classique suivi d'un repas champêtre.

samedi 5 août: concert-pique nique *Jazz en Baie* **à l'Ecomusée à 12 h** Groupe de Fest Noz **NATAH** gratuit (organisé par le festival Jazz en Baie et le Comité des Fêtes): . Restauration prévue par le Comité des Fêtes.

dimanche 27 août: *Tablée de Saint Léonard* **au Prieuré** organisée par Sandrine et Pascal **POULET.**

dimanche 10 septembre: *Fête de la Baie* (organisée par le Comité des Fêtes) **et** *Fête de la pêche* **à l'Ecomusée.**

dimanche 17 septembre: *Journée du patrimoine* **à l'Ecomusée. Journée portes ouvertes au Cara'meuh** organisée par **André et Sylvie LEFRANC.**

Manifestations concernant les agents

La commune de Vains vient de connaître ce semestre, un mouvement important de personnel.

- En effet en avril est arrivée **Sté-**

phanie TESSIER.

Elle assure l'entretien des locaux , vous la rencontrerez lors de la remise des clés de la salle si vous louez la Grange des Dîmes.

Fin mai nous nous sommes retrouvés avec nos deux secrétaires pour marquer leurs départs. Elles nous ont quittés pour vivre d'autres expériences professionnelles.

- **Alexandra LECOEUR** assurait le secrétariat. Elle était arrivée le 1er janvier 2007, elle va rejoindre la mairie du Mont Saint Michel.

Marie **LAGAND DURET**
Alexandra **LECOEUR**

Karine **LEROUX**
Lydia **GERMAIN**

•**Karine LEROUX** exerçait depuis 2012 la gestion du Syndicat Scolaire et un temps partiel pour la mairie. Elle part découvrir une autre activité puisqu'elle prend la responsabilité d'un commerce en Ille et Vilaine.

Nous leurs avons souhaité un bon départ et la réussite de leurs entreprises.

A cette occasion nous avons pu accueillir **Marie LAGAND - DURET** qui remplace Alexandra qui assurera le secrétariat de mairie et l'accueil du public lors des permanences ou sur rendez-vous.

Une médaille a été à remise à **Pascale BRIERE** pour 20 ans de travail au Syndicat scolaire Nous

Société de chasse la SAINT HUBERT

Info juridique : à qui appartient le gibier après une collision ?
Le grand gibier tué accidentellement à la suite d'une collision avec un véhicule peut être transporté sous réserve que le conducteur en ait préalablement prévenu la gendarmerie ou la police. La loi interdit la commercialisation de ce gibier.

Actions en faveur de la faune initiées par Fabien LEFRANC du GAEC de la Baie, la Chambre d'Agriculture de la Manche et l'Association de Boisement de l'Avranchin :
Création de haies bocagères paillées avec le broyage des tailles de haies existantes (noisetiers, charmes, troènes, érables, chênes, pruneliers, aulnes et saules) soit 1300 plants qui composent cet habitat mellifère ; de la nourriture à venir pour les abeilles et le gibier toute l'année ; des abris pour les animaux et les cultures de l'exploitation ; et des conditions favorables pour la nidification du gibier.

Corvidés : depuis début mars, plus de 200 corbeaux ont été prélevés.

Succès de l'opération faisans : entre 14 et 20 couvées de faisans recensées à ce jour.
L'entretien du terrain communal et de la volière sera effectué par les chasseurs à la fin du mois de juin.

La société de chasse remercie la commune pour l'aide financière qu'elle lui attribue, ainsi que le comité des fêtes pour le don reçu.

Les sociétaires de la Saint-Hubert sont reconnaissants envers les propriétaires qui autorisent la chasse

Mémoire de Vainquais

Manifestations en souvenir de L'Amiral Gauchet

Sur cette photographie prise en 1957, on voit en premier plan le fils de l'Amiral Gauchet, son épouse, et Mr piot (« Président du comité de l'érection du monument »).Derrière, on distingue des bâtiments qui n'existent plus aujourd'hui, se situant à la place de l'actuel parking.

Samedi 26 novembre dernier, Vains a commémoré le centenaire de la prise de commandement de la flotte méditerranéenne par l'Amiral Gauchet. Cette manifestation n'était pas sans rappeler celle organisée près de 50 ans plus tôt, en novembre 1957, à l'occasion de l'inauguration du monument célébrant ce vainquais célèbre. L'article publié dans « La Manche libre » de l'époque, écrit par René Saint-Clair, nous apporte quelques précisions sur cette journée. On y apprend qu' *« à environ 500 mètres du bourg, au « Marronier » se forma le défilé qui devait rendre les honneurs. Il était composé de la musique des équipages de la flotte, d'un détachement du C.I.D de Granville, d'un escadron de gendarmerie mobile de Cherbourg, d'un détachement de la marine de Cherbourg, des 41 drapeaux des sociétés patriotiques de la région et des personnalités.(…) Après que fut dévoilé le médaillon de l'Amiral par M. le Préfet, la sonnerie « ouvrez le ban » retentit. L'Amiral le Hagre déposa une gerbe. On observa une minute de silence et les accents de la « Marseillaise » figèrent au garde à vous les détachements militaires, les personnalités, les porte-drapeaux alignés à l'entrée de la place et la foule massée dans un champ. (…) De la petite tribune tricolore érigée auprès de la stèle, quatre discours furent prononcés »* dont celui de l'Amiral Le Hagre qui, au début de sa carrière, servit sous les ordres de l'Amiral Gauchet. *« Après cette cérémonie officielle combien noble et juste, un vin d'honneur servi dans l'école des garçons de Vains rassembla toutes les personnalités qui entendirent les remerciements de M. Lefranc le dévoué maire. « Désormais,*

En premier plan, on reconnait Mr Léon Joseau-Marigné, Sénateur-Maire, avec à sa hauteur (dans le coin gauche de la photo), Jean Baptiste Lefranc, Maire de Vains en 1957. Le cortège passe à l'angle du presbytère de l'époque, devenu aujourd'hui « Le Relais Vainquais ».

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE
Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations
Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 440 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers
Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite